



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 NOVEMBRE 2021
Délibération n DEL-2021-0395

Objet : Décisions modificatives de fin d'exercice 2021

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 56
Pouvoirs : 9
Absents : 0
Excusés : 18
Pour : 65
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

8.12.21

et affichage le

8.12.21

Secrétaire de séance : Patrick BEAU

Le lundi 29 novembre 2021 à 18 heures 30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 23 novembre 2021.

Présents : Henri BAILE, Laurence THERY, Claude BENOIT, Françoise MIDALI, Patrick BEAU, Coralie BOURDELAIN, Roger COHARD, Régine MILLET, Annick GUICHARD, Jean-François CLAPPAZ, Christophe BORG, Sidney REBBOAH, Julien LORENTZ, François BERNIGAUD, Olivier SALVETTI, Anne-Françoise BESSON, Cédric ARMANET, Patrick AYACHE, Michel BASSET, Philippe BAUDAIN, Dominique BONNET, Alexandra COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Christophe DURET, Christophe ENGRAND, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Claudine GELLENS, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, Vincent GOUNON, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Sylvain MICHALIK, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Adrian RAFFIN, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Franck SOMME, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Martine VENTURINI, Régine VILLARINO

Pouvoir : Philippe LORIMIER à Claude BENOIT, Brigitte DULONG à Martine KOHLY, Agnès DUPON à Martine VENTURINI, Annie FRAGOLA à Patrick AYACHE, Clara MONTEIL à Patrick BEAU, Youcef TABET à Olivier SALVETTI, Annie TANI à Claire QUINETTE-MOURAT, Françoise VIDEAU à Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER à Claude BENOIT

Afin d'ajuster les crédits budgétaires aux engagements pris et aux recettes attendues au cours de l'exercice 2021, il convient d'effectuer les décisions modificatives de fin d'exercice proposées ci-après sur certains budgets de la communauté de communes.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

En synthèse, les ajustements proposés :

- entraînent, pour le budget annexe « Collecte, traitement et valorisation des déchets », une augmentation de la subvention d'équilibre versée par le budget principal en section de fonctionnement de 75 520.32 €, portant ainsi la subvention finale à 5 061 563.91 € ;
- n'ont aucun impact sur les équilibres budgétaires initiaux pour les autres budgets :
 - o budget annexe « Montagnes en gestion déléguée » ;
 - o budget annexe « Pépinières et ateliers relais » ;
 - o budget annexe « EHPAD Résidence Belle Vallée » ;
 - o budget annexe « Accueil de jour Belle Vallée » ;
 - o budget annexe « Eau en gestion directe » ;
 - o budget annexe « Eau en gestion déléguée » ;
 - o budget annexe « Assainissement en gestion directe » ;
 - o budget principal.

Budget autonome « Collecte, traitement et valorisation des déchets » (montants TTC)

Section de fonctionnement

Les ajustements proposés en dépenses de fonctionnement proviennent :

- d'une hausse des contrats de prestations de service (1)
- d'un ajustement de la contribution à verser au SIBRECSA (2)

Ces hausses sont compensées par des recettes supplémentaires de ventes de matériaux (3) et une subvention complémentaire versée par le budget principal (4)

Dépenses		Budget voté (DM présentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total (Décision finale)
002	Résultat d'exploitation reporté	236 566,36 €	0,00 €	236 566,36 €
011	Charges à caractère général	6 545 996,00 €	254 058,58 €	6 800 054,58 €
12	Charges de personnel	2 997 208,00 €	0,00 €	2 997 208,00 €
042	Opérations ordre de transfert entre sections	1 116 211,82 €	0,00 €	1 116 211,82 €
65	Autres charges de gestion courantes	2 875 069,15 €	33 473,00 €	2 908 542,15 €
66	Charges financières	101 899,26 €	14 361,74 €	116 261,00 €
67	Charges Exceptionnelles	4 600,00 €	0,00 €	4 600,00 €
Total des dépenses		13 877 550,59 €	301 893,32 €	14 179 443,91 €

Recettes		Budget voté (DM présentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total (Décision finale)
013	Atténuations de charges	90 000,00 €	0,00 €	90 000,00 €
70	ventes produits, prestations de service, marchandises	1 213 000,00 €	206 000,00 €	1 419 000,00 €
73	Impôts et taxes	6 756 000,00 €	16 496,00 €	6 772 496,00 €
74	Subventions d'exploitation <i>Dont Subvention du budget principal</i>	5 811 543,59 € 0,00 €	59 983,32 € 75 520,32 €	5 871 526,91 € 75 520,32 €
75	Autres produits de gestion courante	2 007,00 €	19 414,00 €	21 421,00 €
77	Produits exceptionnels	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
Total des recettes		13 877 550,59 €	301 893,32 €	14 179 443,91 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Section d'investissement

Les ajustements proposés en section d'investissement sont nécessaires afin de régulariser une cession d'immobilisation (5).

Dépenses		Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total
001	Solde d'exécution en investissement reporté	2 194 483,92 €	0,00 €	2 194 483,92 €
041	Opérations patrimoniales	13 591,34 €	0,00 €	13 591,34 €
16	Emprunts et dettes	501 200,00 €	0,00 €	501 200,00 €
20	Immobilisations incorporelles	137 000,00 €	-5 000,00 €	132 000,00 €
204	Subventions d'équipements	904 193,00 €	0,00 €	904 193,00 €
21	Immobilisations corporelles	2 209 222,03 €	76 000,00 €	2 285 222,03 €
23	Immobilisations en cours	2 217 272,67 €	0,00 €	2 217 272,67 €
Total des dépenses		8 176 962,96 €	71 000,00 €	8 247 962,96 €

Recettes		Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	71 000,00 €	71 000,00 €
040	Opérations ordre de transfert entre sections	1 116 211,82 €	0,00 €	1 116 211,82 €
041	Opérations patrimoniales	13 591,34 €	0,00 €	13 591,34 €
10	Dotations, fonds et réserves	682 979,67 €	0,00 €	682 979,67 €
13	Subventions d'investissement	480 000,00 €	0,00 €	480 000,00 €
16	Emprunts	5 884 180,13 €	0,00 €	5 884 180,13 €
Total des recettes		8 176 962,96 €	71 000,00 €	8 247 962,96 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Budget annexe « Montagnes en gestion déléguée » (montants HT)

Section de fonctionnement

Les ajustements proposés en dépenses de fonctionnement proviennent :

- d'une régularisation de versement de loyer pour occupation de terrains (1)
- d'une augmentation des charges financières (2)

Ces ajustements sont compensés par une hausse du loyer d'affermage (3) supérieure à la diminution envisagée en matière de taxe sur les remontées mécaniques (4), permettant ainsi d'augmenter le virement à la section d'investissement (5).

Dépenses			Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total (Décision finale)
011	Charges à caractère général	1	396 990,00 €	6 077,14 €	403 067,14 €
023	Virement à la section d'investissement	5	58 028,36 €	100 205,80 €	158 234,16 €
042	Opérations ordre de transfert entre sections		2 456 326,66 €	0,00 €	2 456 326,66 €
66	Charges financières	2	297 195,00 €	5 850,00 €	303 045,00 €
Total des dépenses			3 208 540,02 €	112 132,94 €	3 320 672,96 €

Recettes			Budget voté (DM précédentes comprises)	Ajustement par la DFCP	Budget total (Décision finale)
002	Résultat d'exploitation reporté		297 788,63 €	0,00 €	297 788,63 €
042	Opérations ordre de transfert entre sections		298 231,39 €	0,00 €	298 231,39 €
70	ventes produits, prestations de service, marchandises		10 020,00 €	-10 020,00 €	0,00 €
73	Impôts et taxes	4	235 000,00 €	-220 372,63 €	14 627,37 €
74	Subventions d'exploitation		2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	3	2 365 500,00 €	342 525,57 €	2 708 025,57 €
Total des recettes			3 208 540,02 €	112 132,94 €	3 320 672,96 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Section d'investissement

La hausse du virement de la section de fonctionnement (5) vient équilibrer la baisse des recettes perçues au titre des subventions sur l'opération 704O (Réaménagement des filets de protection)

Dépenses		Budget voté (DM précédentes comprises)	Ajustement par la DFCP	Budget total (Décision finale)
001	Solde d'exécution en investissement reporté	1 189 143,21 €	0,00 €	1 189 143,21 €
040	Opérations ordre de transfert entre sections	298 231,39 €	0,00 €	298 231,39 €
16	Emprunts et dettes	1 534 000,00 €	0,00 €	1 534 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 550 500,00 €	0,00 €	1 550 500,00 €
23	Immobilisations en cours	510 464,74 €	0,00 €	510 464,74 €
Total des dépenses		5 082 339,34 €	0,00 €	5 082 339,34 €

Recettes			Budget voté (DM précédentes comprises)	Ajustement par la DFCP	Budget total (Décision finale)
021	Virement de la section de fonctionnement	5	58 028,36 €	100 205,80 €	158 234,16 €
040	Opérations ordre de transfert entre sections		2 456 326,66 €	0,00 €	2 456 326,66 €
13	Subventions d'investissement	6	258 900,00 €	-100 205,80 €	158 694,20 €
16	Emprunts (à mobiliser)		2 309 084,32 €	0,00 €	2 309 084,32 €
Total des recettes			5 082 339,34 €	0,00 €	5 082 339,34 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Budget annexe « Pépinières et Ateliers Relais » (montants HT)

Section de fonctionnement

L'ajustement proposé en fonctionnement comprend une augmentation des dépenses d'entretien (1) refacturées aux locataires (2).

Dépenses			Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total (Décision finale)
011	Charges à caractère général	1	148 300,00 €	22 662,48 €	170 962,48 €
023	Virement à la section d'investissement		914 781,37 €	0,00 €	914 781,37 €
042	Opérations ordre de transfert entre sections		12 512,98 €	0,00 €	12 512,98 €
65	Autres charges de gestion courante		25 010,00 €	0,00 €	25 010,00 €
Total des dépenses			1 100 604,35 €	22 662,48 €	1 123 266,83 €

Recettes			Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total (Décision finale)
002	Résultat d'exploitation reporté		854 604,35 €	0,00 €	854 604,35 €
70	ventes produits, prestations de service, marchandises		71 000,00 €	0,00 €	71 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	2	175 000,00 €	22 662,48 €	197 662,48 €
Total des recettes			1 100 604,35 €	22 662,48 €	1 123 266,83 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Section d'investissement

L'ajustement proposé en investissement se traduit par une compensation des cautions reversées aux locataires sortants (3) par celles encaissées des locataires entrants (5).

Dépenses			Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total (Décision finale)
16	Cautions	3	4 100,00 €	1 700,00 €	5 800,00 €
21	Immobilisations corporelles		261 900,00 €	0,00 €	261 900,00 €
23	Immobilisations en cours		12 480,00 €	0,00 €	12 480,00 €
Total des dépenses			278 480,00 €	1 700,00 €	280 180,00 €

Recettes			Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total (Décision finale)
001	Solde d'exécution en investissement reporté		1 124 231,30 €	0,00 €	1 124 231,30 €
021	Virement de la section de fonctionnement		914 781,37 €	0,00 €	914 781,37 €
040	Opérations ordre de transfert entre sections		12 512,98 €	0,00 €	12 512,98 €
16	Cautions	4	1 800,00 €	1 700,00 €	3 500,00 €
Total des recettes			2 053 325,65 €	1 700,00 €	2 055 025,65 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Budget annexe « EHPAD Résidence Belle Vallée » (montants TTC)

Section de fonctionnement

Les ajustements proposés en dépenses de fonctionnement proviennent :

- d'une hausse des produits d'entretien à hauteur de 21 203 € (1)

- d'une hausse des fournitures médicales à hauteur de 19 096 € (2)

Ces ajustements sont compensés par une annulation de deux mandats payés en double en 2020 (3).

Dépenses		Budget voté	Décision modificative proposée				Budget total
			Dont Hébergement	Dont Dépendance	Dont Soins	Total	
011	Dépenses afférentes à l'exploitation	1/2 518 850,00 €	21 203,00 €	71,00 €	19 096,00 €	40 370,00 €	559 220,00 €
012	Dépenses afférentes au personnel	4 080 772,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 080 772,00 €
016	Dépenses afférentes à la structure	369 153,00 €	-4 404,00 €	0,00 €	-19 082,00 €	-23 486,00 €	345 667,00 €
Total des dépenses		4 968 775,00 €	16 799,00 €	71,00 €	14,00 €	16 884,00 €	4 985 659,00 €

Recettes		Budget voté	Décision modificative proposée				Budget total
			Dont Hébergement	Dont Dépendance	Dont Soins	Total	
017	Produits de la tarification	3 900 196,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 900 196,00 €
018	Autres produits relatifs à l'exploitation	1 068 579,00 €	800,00 €	0,00 €	0,00 €	800,00 €	1 069 379,00 €
019	Produits financiers et produits non encaissables	3 0,00 €	15 999,00 €	71,00 €	14,00 €	16 084,00 €	16 084,00 €
Total des recettes		4 968 775,00 €	16 799,00 €	71,00 €	14,00 €	16 884,00 €	4 985 659,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Budget annexe Accueil de Jour « EHPAD Résidence Belle Vallée » (montants TTC)

Section de fonctionnement

Les ajustements proposés en dépenses de fonctionnement proviennent d'une hausse des acquisitions de fournitures d'atelier (1) compensée par une baisse des réparations effectuées par des prestataires (2).

Dépenses			Budget voté	Décision modificative proposée				Budget total
				Dont Hébergement	Dont Dépendance	Dont Soins	Total	
011	Dépenses afférentes à l'exploitation	1	12 446,00 €	1 950,00 €	0,00 €	0,00 €	1 950,00 €	14 396,00 €
012	Dépenses afférentes au personnel		100 668,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	100 668,00 €
016	Dépenses afférentes à la structure	2	11 167,00 €	-1 950,00 €	0,00 €	0,00 €	-1 950,00 €	9 217,00 €
Total des dépenses			124 281,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	124 281,00 €

Recettes			Budget voté	Décision modificative proposée				Budget total
				Dont Hébergement	Dont Dépendance	Dont Soins	Total	
017	Produits de la tarification		124 281,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	124 281,00 €
018	Autres produits relatifs à l'exploitation		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
019	Produits financiers et produits non encaissables		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes			124 281,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	124 281,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Budget autonome « Eau en gestion directe »

(montants HT)

Section de fonctionnement

Les ajustements proposés en dépenses de fonctionnement proviennent :

- d'une hausse des achats d'eau (1)
- d'une prévision supplémentaire d'annulation de facturations sur exercices antérieurs (2)

Ces ajustements sont compensés par une réduction du virement vers la section d'investissement (3).

Dépenses			Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total
011	Charges à caractère général	1	4 872 147,56 €	306 500,00 €	5 178 647,56 €
012	Charges de personnel		1 404 175,00 €	0,00 €	1 404 175,00 €
014	Atténuations de produits		1 725 350,00 €	0,00 €	1 725 350,00 €
023	Virement à la section d'investissement	3	2 988 678,21 €	-366 500,00 €	2 622 178,21 €
042	Opérations ordre de transfert entre sections		2 433 800,00 €	0,00 €	2 433 800,00 €
65	Autres charges de gestion courante		36 304,00 €	0,00 €	36 304,00 €
66	Charges financières		592 105,00 €	0,00 €	592 105,00 €
67	Charges exceptionnelles	2	311 561,66 €	60 000,00 €	371 561,66 €
68	Dotations aux provisions et amortissements		15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €
Total des dépenses			14 379 121,43 €	0,00 €	14 379 121,43 €

Recettes			Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total
002	Résultat d'exploitation reporté		3 692 218,21 €	0,00 €	3 692 218,21 €
013	Atténuations de charges		8 755,00 €	0,00 €	8 755,00 €
042	Opérations ordre de transfert entre sections		450 000,00 €	0,00 €	450 000,00 €
70	ventes produits, prestations de service, marchandises		10 162 144,22 €	0,00 €	10 162 144,22 €
73	Impôts et taxes		0,00 €	0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante		22 004,00 €	0,00 €	22 004,00 €
77	Produits exceptionnels		44 000,00 €	0,00 €	44 000,00 €
Total des recettes			14 379 121,43 €	0,00 €	14 379 121,43 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Section d'investissement

La réduction du virement de la section de fonctionnement (3) ainsi que la baisse des subventions attendues de l'agence de l'eau (5) sont compensées par une réduction des travaux prévus initialement au budget primitif (4).

Dépenses		Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total
040	Opérations ordre de transfert entre sections	450 000,00 €	0,00 €	450 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	8 209,76 €	0,00 €	8 209,76 €
16	Emprunts et dettes	1 243 500,00 €	0,00 €	1 243 500,00 €
20	Immobilisations incorporelles	195 100,00 €	0,00 €	195 100,00 €
21	Immobilisations corporelles	676 184,70 €	0,00 €	676 184,70 €
23	Immobilisations en cours	4 358 444,80 €	-486 500,00 €	3 871 944,80 €
Total des dépenses		6 931 439,26 €	-486 500,00 €	6 444 939,26 €

Recettes		Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total (Décision finale)
001	Solde d'exécution en investissement reporté	479 671,44 €	0,00 €	479 671,44 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 988 678,21 €	-366 500,00 €	2 622 178,21 €
040	Opérations ordre de transfert entre sections	2 433 800,00 €	0,00 €	2 433 800,00 €
041	Opérations patrimoniales	8 209,76 €	0,00 €	8 209,76 €
10	Dotations - fonds divers réserves	525 503,85 €	0,00 €	525 503,85 €
13	Subventions d'investissement	495 576,00 €	-120 000,00 €	375 576,00 €
Total des recettes		6 931 439,26 €	-486 500,00 €	6 444 939,26 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Budget annexe « Eau en gestion déléguée » (montants HT)

Section de fonctionnement

L'ajustement des amortissements des subventions versées proposé (1) entraîne une augmentation du virement vers la section d'investissement à due concurrence (2).

Dépenses		Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total
011	Charges à caractère général	550 657,00 €	0,00 €	550 657,00 €
012	Charges de personnel	147 617,00 €	0,00 €	147 617,00 €
023	Virement à la section d'investissement	2 217 984,25 €	21 000,00 €	2 238 984,25 €
042	Opérations ordre de transfert entre sections	1 261 130,00 €	0,00 €	1 261 130,00 €
66	Charges financières	363 691,00 €	0,00 €	363 691,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
68	Dotations aux provisions et amortissements	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
Total des dépenses		4 552 079,25 €	21 000,00 €	4 573 079,25 €

Recettes		Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total
002	Résultat d'exploitation reporté	2 167 629,25 €	0,00 €	2 167 629,25 €
042	Opérations ordre de transfert entre sections	133 350,00 €	21 000,00 €	154 350,00 €
70	ventes produits, prestations de service, marchandises	687 100,00 €	0,00 €	687 100,00 €
75	Autres produits de gestion courante	1 564 000,00 €	0,00 €	1 564 000,00 €
Total des recettes		4 552 079,25 €	21 000,00 €	4 573 079,25 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Section d'investissement

L'ajustement des amortissements des subventions versées proposé (1) est compensé par l'augmentation du virement de la section de fonctionnement (2).

Dépenses			Budget voté (DM présentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total
001	Solde d'exécution en investissement reporté		797 922,25 €	0,00 €	797 922,25 €
040	Opérations ordre de transfert entre sections	1	133 350,00 €	21 000,00 €	154 350,00 €
041	Opérations patrimoniales		252 829,56 €	0,00 €	252 829,56 €
16	Emprunts et dettes		379 120,00 €	500,00 €	379 620,00 €
20	Immobilisations incorporelles		46 200,00 €	0,00 €	46 200,00 €
21	Immobilisations corporelles		35 000,00 €	-500,00 €	34 500,00 €
23	Immobilisations en cours		3 121 637,20 €	0,00 €	3 121 637,20 €
26	Participations et créances rattachées		50,00 €	0,00 €	50,00 €
Total des dépenses			4 766 109,01 €	21 000,00 €	4 787 109,01 €

Recettes			Budget voté (DM présentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total
021	Virement de la section de fonctionnement	2	2 217 984,25 €	21 000,00 €	2 238 984,25 €
040	Opérations ordre de transfert entre sections		1 261 130,00 €	0,00 €	1 261 130,00 €
041	Opérations patrimoniales		252 829,56 €	0,00 €	252 829,56 €
10	Dotations - fonds divers réserves		1 034 165,20 €	0,00 €	1 034 165,20 €
Total des recettes			4 766 109,01 €	21 000,00 €	4 787 109,01 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Budget autonome « Assainissement en gestion directe » (montants HT)

Section de fonctionnement

L'ajustement des amortissements des subventions versées proposé (1) entraîne une augmentation du virement vers la section d'investissement à due concurrence (2).

Dépenses		Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total
011	Charges à caractère général	4 673 907,00 €	-20 000,00 €	4 653 907,00 €
012	Charges de personnel	1 424 602,00 €	0,00 €	1 424 602,00 €
023	Virement à la section d'investissement	2	259 500,00 €	6 648 317,01 €
042	Opérations ordre de transfert entre sections	3 559 350,00 €	0,00 €	3 559 350,00 €
65	Autres charges de gestion courante	16 115,00 €	0,00 €	16 115,00 €
66	Charges financières	745 446,00 €	0,00 €	745 446,00 €
67	Charges exceptionnelles	251 100,00 €	20 000,00 €	271 100,00 €
68	Dotations aux provisions et amortissements	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €
Total des dépenses		17 074 337,01 €	259 500,00 €	17 333 837,01 €

Recettes		Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total
002	Résultat d'exploitation reporté	6 584 087,01 €	0,00 €	6 584 087,01 €
013	Atténuations de charges	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €
042	Opérations ordre de transfert entre sections	1	259 500,00 €	1 200 030,00 €
70	ventes produits, prestations de service, marchandises	8 724 520,00 €	0,00 €	8 724 520,00 €
74	Subventions d'exploitation	338 000,00 €	0,00 €	338 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	460 200,00 €	0,00 €	460 200,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78	Reprises sur provisions et dépréciations	12 000,00 €	0,00 €	12 000,00 €
Total des recettes		17 074 337,01 €	259 500,00 €	17 333 837,01 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Section d'investissement

L'ajustement des amortissements des subventions versées proposé (1) est compensé par l'augmentation du virement de la section de fonctionnement (2).

Dépenses			Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total
001	Solde d'exécution en investissement reporté		89 940,68 €	0,00 €	89 940,68 €
040	Opérations ordre de transfert entre sections	1	940 530,00 €	259 500,00 €	1 200 030,00 €
16	Emprunts et dettes		1 596 377,00 €	2 500,00 €	1 598 877,00 €
20	Immobilisations incorporelles		67 000,00 €	0,00 €	67 000,00 €
21	Immobilisations corporelles		424 500,00 €	-2 500,00 €	422 000,00 €
23	Immobilisations en cours		9 542 872,99 €	0,00 €	9 542 872,99 €
Total des dépenses			12 661 220,67 €	259 500,00 €	12 920 720,67 €

Recettes			Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total
021	Virement de la section de fonctionnement	2	6 388 817,01 €	259 500,00 €	6 648 317,01 €
040	Opérations ordre de transfert entre sections		3 559 350,00 €	0,00 €	3 559 350,00 €
10	Dotations - fonds divers réserves		1 961 503,66 €	0,00 €	1 961 503,66 €
13	Subventions d'investissement		751 550,00 €	0,00 €	751 550,00 €
Total des recettes			12 661 220,67 €	259 500,00 €	12 920 720,67 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Budget principal (montants TTC)

Section de fonctionnement

Les différents ajustements proposés en fonctionnement, détaillés dans les tableaux ci-dessous, se traduisent par une diminution du virement à la section d'investissement.

Dépenses		Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total
011	Charges à caractère général	9 928 817,02 €	-383 761,74 €	9 545 055,28 €
61521	<i>Dont entretien de terrains</i>	163 870,00 €	-108 130,00 €	55 740,00 €
6226	<i>Dont honoraires</i>	1 869 917,00 €	-217 107,72 €	1 652 809,28 €
6261	<i>Dont frais d'affranchissement</i>	152 290,00 €	-51 130,00 €	101 160,00 €
12	Charges de personnel	23 555 463,00 €	0,00 €	23 555 463,00 €
014	Atténuation de produits	38 488 720,05 €	0,00 €	38 488 720,05 €
023	Virement à la section d'investissement	27 293 466,61 €	-187 712,20 €	27 105 754,41 €
042	Opérations ordre de transfert entre sections	9 987 893,28 €	0,00 €	9 987 893,28 €
65	Autres charges de gestion courantes	12 890 875,46 €	183 531,47 €	13 074 406,93 €
	<i>Dont subvention complémentaire au budget déchets</i>	4 986 043,59 €	75 520,32 €	5 061 563,91 €
	<i>Dont subvention GAM au titre du PLIE (années antérieures)</i>	495 826,00 €	88 651,86 €	584 477,86 €
66	Charges financières	179 144,01 €	1 200,00 €	180 344,01 €
67	Charges Exceptionnelles	66 601,00 €	56 720,50 €	123 321,50 €
673	<i>Dont annulations de pénalités titrées en 2020</i>	46 951,00 €	50 720,50 €	97 671,50 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	844 550,00 €	0,00 €	844 550,00 €
Total des dépenses		123 235 530,43 €	-330 021,97 €	122 905 508,46 €

Recettes		Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total
002	Résultat d'exploitation reporté	26 962 583,11 €	0,00 €	26 962 583,11 €
013	Atténuations de charges	452 510,07 €	0,00 €	452 510,07 €
042	Opérations ordre de transfert entre sections	107 684,91 €	0,00 €	107 684,91 €
70	ventes produits, prestations de service, marchandises	3 394 784,33 €	-208 471,84 €	3 186 312,49 €
70631	<i>Dont perte de recettes (COVID-19) --> piscines</i>	531 100,00 €	-201 573,50 €	329 526,50 €
73	Impôts et taxes	65 976 340,00 €	10 000,00 €	65 986 340,00 €
7362	<i>Dont Taxe de séjours</i>	100 000,00 €	10 000,00 €	110 000,00 €
74	Dotations et participations	25 861 680,01 €	-136 587,13 €	25 725 092,88 €
7478	<i>Dont subvention à percevoir de l'Agence de l'environnement</i>	3 502 900,00 €	-144 000,00 €	3 358 900,00 €
75	Autres produits de gestion courantes	399 988,00 €	5 037,00 €	405 025,00 €
76	Produits financiers	42 290,00 €	0,00 €	42 290,00 €
77	Produits exceptionnels	37 670,00 €	0,00 €	37 670,00 €
Total des recettes		123 235 530,43 €	-330 021,97 €	122 905 508,46 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Section d'investissement

Les différents ajustements proposés en investissement, détaillés dans les tableaux ci-dessous, permettent de régulariser des versements de subventions, notamment relatives aux travaux effectués pour l'échangeur de La Bâtie, sans accroître le besoin de financement par emprunt.

Dépenses		Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total
		10 106 481,56 €	0,00 €	10 106 481,56 €
001	Solde d'exécution en investissement reporté			
		107 684,91 €	0,00 €	107 684,91 €
040	Opérations ordre de transfert entre sections			
		32 592,00 €	30 011,55 €	62 603,55 €
041	Opérations patrimoniales			
	<i>Dont remboursements d'avances</i>	0,00 €	30 011,55 €	30 011,55 €
2135				
		2 693,91 €	0,00 €	2 693,91 €
13	Subventions d'investissement			
		773 283,14 €	0,00 €	773 283,14 €
16	Emprunts et dettes			
		1 356 173,62 €	-39 719,00 €	1 316 454,62 €
20	Immobilisations incorporelles			
		13 368 639,38 €	1 248 308,76 €	14 616 948,14 €
204	Subventions d'équipements			
	<i>Dont subvention relative à l'échangeur de La Bâtie</i>	1 302 124,40 €	1 383 880,00 €	2 686 004,40 €
20422				
		7 313 259,01 €	-269 312,50 €	7 043 946,51 €
21	Immobilisations corporelles (réduction AP 44)			
		13 252 418,16 €	-795 505,11 €	12 456 913,05 €
23	Immobilisations en cours (travaux non réalisés)			
		204 000,00 €	0,00 €	204 000,00 €
26	Participations			
		16 238 690,93 €	11 521,00 €	16 250 211,93 €
27	Avances au budget annexe des zones			
		118 311,30 €	0,00 €	118 311,30 €
4581	Opérations pour compte de tiers			
		62 874 227,92 €	185 304,70 €	63 059 532,62 €
Total des dépenses				

Recettes		Budget voté (DM précédentes comprises)	Décision modificative proposée	Budget total
		27 293 466,61 €	-187 712,20 €	27 105 754,41 €
021	Virement de la section de fonctionnement			
		787 120,00 €	-427 120,00 €	360 000,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	<i>Dont non réalisation de ventes de bâtiment économique</i>	787 120,00 €	-427 120,00 €	360 000,00 €
040	Opérations ordre de transfert entre sections			
		9 987 893,28 €	0,00 €	9 987 893,28 €
041	Opérations patrimoniales			
	<i>Dont remboursements d'avances</i>	32 592,00 €	59 915,55 €	92 507,55 €
238				
		32 592,00 €	59 915,55 €	92 507,55 €
10	Dotations, fonds et réserves			
		14 485 017,29 €	0,00 €	14 485 017,29 €
13	Subventions d'investissement			
		5 015 144,84 €	719 754,35 €	5 734 899,19 €
16	Emprunts			
		4 818 479,60 €	0,00 €	4 818 479,60 €
204	Subventions d'équipements versées			
		0,00 €	20 467,00 €	20 467,00 €
27	Avances au budget annexe des zones			
		336 203,00 €	0,00 €	336 203,00 €
4582	Opérations pour compte de tiers			
		118 311,30 €	0,00 €	118 311,30 €
		62 874 227,92 €	185 304,70 €	63 059 532,62 €
Total des recettes				

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTIVE

Crolles, le 29.11.21

Commune de Crolles
Le Président
Grégoire
Henri BAILE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.